

COMITÉ ENVIRONNEMENT SAINT-URBAIN-PREMIER



BAC DE RÉCUPÉRATION 101

Pour éviter que votre bac ne soit pas ramassé lors de la collecte du lundi :

- Pas de matière déposée sur le bac
- Couvercles fermés
- Roues et poignées orientées vers la résidence
- Dégagement de 2 pieds(60cm) autour du bac

Pourquoi :

- Pour éviter que le surplus de matière ne se répande dans la nature
- Pour que le bac se vide correctement dans le camion
- Pour assurer l'espace nécessaire à la pince mécanisée et la stabilité lors de la levée du bac

Votre collaboration contribue au succès de la collecte ainsi qu'à la diminution des déchets enfouis.

Nous vous en remercions.

Saviez-vous que :

Si votre bac de récupération est brisé, contactez Mme Alexandra Verner de la MRC au 450-225-0870 (poste 239) afin de le faire réparer gratuitement.

Pour nous joindre : environnement.sup@gmail.com.